

Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1^{er} signataire Clivaz Cherryl

Cosignataires



Signatures des cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission Aménagement du territoire et aggro/Vetter Chantal



Signature du Président

Titre

Cartographie des sites pollués

Texte de l'intervention

La problématique actuelle de la pollution aux PFAS sur le territoire communal, notamment sur le site industriel de Collombey (voir article du Nouvelliste du 11.10.2022), inquiète la population. A ce sujet, une bonne communication est essentielle. L'Etat du Valais propose depuis 2004 un Cadastre des sites pollués, disponible en ligne et répertoriant 1353 sites. Le cadastre mentionne le type de pollution et l'état d'assainissement de ces sites.

Une cartographie des sites pollués à l'échelle de Collombey-Muraz permettrait de mieux informer les citoyennes et citoyens de la situation actuelle sur le territoire communal, en toute transparence. Celle-ci pourrait être mise en ligne sur le site internet de la commune, dans le volet Aménagement du territoire. Un lien vers le Cadastre des sites pollués du Canton du Valais pourrait compléter l'information.

Conclusion

Nous invitons le Conseil municipal à mettre en ligne la cartographie de l'état actuel de la pollution sur le territoire communal afin d'assurer une communication optimale pour les citoyennes et citoyens.

Sous quel délai et avec quelle fréquence de mise à jour pourriez-vous l'envisager ?

Collombey-Muraz, le 4 novembre 2022

1^{er} signataire :

